

États financiers de

CANEX

31 mars 2008

Rapport des vérificateurs

Au conseil des Biens non publics

Nous avons vérifié le bilan de CANEX au 31 mars 2008 et les états des résultats et du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéficiaires non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CANEX. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de CANEX au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 24 juin 2008

CANEX
États financiers
31 mars 2008

| | <u>PAGE</u> |
|--|-------------|
| Bilan | 1 |
| État des résultats et du résultat étendu | 2 |
| États du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes complémentaires | 5 - 16 |

CANEX

Bilan

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars canadiens)

| | 31 mars 2008 | 1 ^{er} avril 2007 |
|---|-------------------------|-------------------------------|
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Espèces et quasi-espèces | 7 102 \$ | 7 654 \$ |
| Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes (note 3) | 20 650 | 11 031 |
| Débiteurs et produits à recevoir | 572 | 3 478 |
| Stocks | 17 133 | 16 162 |
| Charges payées d'avance | 1 586 | 1 062 |
| | 47 043 | 39 387 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4) | 20 615 | 21 415 |
| | 67 658 \$ | 60 802 \$ |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et charges à payer | 8 873 \$ | 9 851 \$ |
| Tranche des emprunts échéant à moins d'un an (note 5) | 1 960 | 1 979 |
| | 10 833 | 11 830 |
| Emprunts (note 5) | 9 555 | 10 672 |
| | 20 388 | 22 502 |
| ÉVENTUALITÉS (notes 8 et 11) | | |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital d'apport | 23 280 | 23 280 |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 1 370 | 58 |
| Bénéfices non répartis | 22 620 | 14 962 |
| | 47 270 | 38 300 |
| | 67 658 \$ | 60 802 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

APPROUVÉ PAR

CANEX

État des résultats et du résultat étendu

exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars canadiens)

| | 31 mars 2008 | 1 ^{er} avril 2007 |
|--|-------------------------|-------------------------------|
| Ventes | 148 852 \$ | 140 773 \$ |
| Coût des marchandises vendues et des services fournis | 113 388 | 106 904 |
| Bénéfice brut | 35 464 | 33 869 |
| Autres produits (note 6) | 10 199 | 10 175 |
| | 45 663 | 44 044 |
| Charges d'exploitation | | |
| Salaires et avantages sociaux | 18 317 | 18 788 |
| Autres charges d'exploitation | 11 272 | 11 646 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 819 | 2 819 |
| Intérêts sur les emprunts (note 5) | 478 | 500 |
| Prélèvements (note 7) | 338 | 344 |
| | 33 224 | 34 097 |
| Bénéfices avant les redevances et les contributions | 12 439 | 9 947 |
| Redevances et contributions (note 10) | (4 781) | (6 255) |
| BÉNÉFICE NET | 7 658 | 3 692 |
| Fluctuations des gains ou pertes de change latents des établissements étrangers autonomes | 1 312 | 1 822 |
| RÉSULTAT ÉTENDU | 8 970 \$ | 5 514 \$ |

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

CANEX

États du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis

exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars canadiens)

| | <u>31 mars 2008</u> | <u>1^{er} avril 2007</u> |
|--|-------------------------|--------------------------------------|
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (PERTE) DÉBUT DE L'EXERCICE | 58 \$ | (1 764) \$ |
| Fluctuations des gains ou pertes de change latents des établissements étrangers autonomes | 1 312 | 1 822 |
| CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU À LA FIN DE L'EXERCICE | <u>1 370 \$</u> | <u>58 \$</u> |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 14 962 \$ | 11 270 \$ |
| BÉNÉFICE NET | <u>7 658</u> | <u>3 692</u> |
| BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE | <u>22 620 \$</u> | <u>14 962 \$</u> |

Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers

CANEX

État des flux de trésorerie

exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars canadiens)

| | <u>31 mars 2008</u> | <u>1^{er} avril 2007</u> |
|--|-------------------------|--------------------------------------|
| RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES : | | |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Bénéfice net | 7 658 \$ | 3 692 \$ |
| Éléments sans incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 2 819 | 2 819 |
| Pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles | 9 | 79 |
| | <u>10 486</u> | 6 590 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13) | <u>(7 195)</u> | (3 519) |
| Encaisse provenant des activités d'exploitation | <u>3 291</u> | 3 071 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 961) | (3 190) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 7 | 23 |
| Encaisse utilisée pour les activités d'investissement | <u>(1 954)</u> | (3 167) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Nouveaux emprunts contractés | 812 | 1 500 |
| Remboursement d'emprunts | (1 948) | (1 907) |
| Encaisse utilisée pour les activités de financement | <u>(1 136)</u> | (407) |
| Effet du taux de change sur la conversion de devises étrangères | <u>(753)</u> | 2 941 |
| AUGMENTATION NETTE D'ENCAISSE (SORTIES DE FOND) | <u>(552)</u> | 2 438 |
| ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE | <u>7 654</u> | 5 216 |
| ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE | <u>7 102 \$</u> | 7 654 \$ |
| Se reporter aux notes complémentaires aux états financiers | | |
| Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie : | | |
| Intérêts payés sur les emprunts | 478 \$ | 500 \$ |

CANEX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

1. ORGANISATION

Les Économats des Forces canadiennes (CANEX), division de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC), exploitent leurs commerces sous l'autorité du chef d'état-major de la Défense en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics. La responsabilité de l'administration des activités de CANEX incombe au conseil des Biens non publics.

Programmes de bien-être et de maintien du moral (BEMM) est l'expression désignée pour décrire les activités du ministère de la Défense nationale (MDN) qui visent à rehausser le moral et à contribuer au bien-être et à l'efficacité du personnel des Forces canadiennes, activités qui sont généralement appuyées par des ressources publiques et non publiques. CANEX fait partie de ces activités.

L'appui de CANEX par l'État est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 - *Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes* et par la Directive 689194 du Conseil du Trésor qui précise :

« Dans une mesure raisonnable, le personnel des Forces canadiennes devrait pouvoir disposer de biens, de services et d'installations de loisirs dans son secteur de service. Lorsque ces biens, ces installations et ces services sont inadéquats, le Ministère qui, comme employeur, doit les fournir quand cela est possible et souhaitable, peut confier cette responsabilité à un ensemble d'organismes financés par des fonds non publics ».

L'appui financier accordé directement ou indirectement à CANEX par le MDN varie selon l'emplacement de la base, l'escadre ou l'unité. Que la base soit désignée éloignée, rurale, semi-urbaine ou urbaine, chacune des classifications a un niveau déterminé de soutien public du MDN.

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'OTAN, à Geilenkirchen, en Allemagne, des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX conformément à un accord de concession (« contrat avec NATEX ») entre CANEX et le QG de l'Élément E-3A de la NAEWF. CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX distribue les bénéfices aux fonds des bases, des escadres et des unités où CANEX exploite des commerces. NATEX distribue les bénéfices à la base de l'OTAN conformément au contrat avec NATEX.

CANEX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À titre d'entreprise des BNP exploitant des commerces, CANEX prépare ses états financiers comme ceux d'une entreprise privée et selon les principales conventions comptables énoncées ci-après :

Instruments financiers

En tant qu'entité des BNP de la Couronne non constituée en personne morale depuis le 2 avril 2007, CANEX a adopté les chapitres suivants :

- a) Chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*. Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers. Selon les nouvelles normes, les actifs et passifs financiers doivent être évalués à la juste valeur. Donc, les instruments financiers classés comme des actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, des actifs et passifs financiers disponibles à la vente et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partis de la relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture, alors que d'autres instruments financiers sont calculés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- b) Chapitre 1530, *Résultat étendu*. Ce chapitre énonce des recommandations à l'égard de l'information à fournir et de la présentation concernant le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres découlant de transactions et d'autres événements. Ces opérations et ces événements incluent les gains et les pertes non réalisés à la suite des fluctuations de la juste valeur d'investissements reconnus comme étant disponibles à la vente, et de la conversion de devises de corporations filiales étrangères autonomes.
- c) Chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet.
- d) Chapitre 3251, *Capitaux propres*. Ce chapitre définit des normes pour la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée.

CANEX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

CANEX a adopté les classements suivants :

- Les espèces et les quasi-espèces sont classées comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et évalués à la juste valeur;
- les montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes, les débiteurs et produits à recevoir sont classés comme prêts et créances et évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- les créditeurs, les charges à payer et les emprunts sont classés comme autres passifs et évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces nouvelles normes ont été appliquées rétrospectivement en date du 2 avril 2007 sans les rajustements des chiffres de l'année précédente autres que le reclassement du rajustement des conversions des devises étrangères au poste du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Présentation des états financiers

Les états financiers regroupent les comptes de CANEX, de NATEX et d'AMSTO. Aux fins des états financiers, ces entités sont regroupées et désignées sous le nom de CANEX. Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

Constatation des produits

Les produits de la vente de marchandises sont constatés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et la possibilité de recouvrer les fonds est confirmée. Les soldes créditeurs sont transférés annuellement au Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) (voir note 3). Les redevances des concessions et les frais administratifs sont constatés au cours de chaque exercice conformément aux modalités fixées par les ententes.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces se composent de l'encaisse et des placements à court terme portant une échéance initiale de trois mois ou moins. CANEX recourt aux services bancaires du FCFC et à des services bancaires locaux.

CANEX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette réduite de la marge bénéficiaire normale, le coût étant déterminé selon la méthode de l'inventaire au prix de détail ou au prix coûtant selon le rayon. Les coûts sont essentiellement déterminés d'après le coût moyen.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

| | |
|------------------------------------|------|
| Bâtiments | 5 % |
| Véhicules et matériel informatique | 24 % |
| Terminaux de point de vente | 17 % |
| Agencements et équipement | 12 % |
| Améliorations locatives | 9 % |

Perte de valeur des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrement chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure aux flux non actualisés de trésorerie totaux prévus par l'utilisation ou la cession éventuelle des immobilisations. Le montant de la perte équivaut à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Aucune perte n'a été constatée pour les exercices 2007-2008 ni 2006-2007.

Conversion des devises étrangères

La monnaie de publication des états financiers et la monnaie fonctionnelle de CANEX est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment même de la transaction. L'actif et le passif monétaires, qui ne sont pas en monnaies fonctionnelles, sont convertis selon le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes. L'actif et le passif de ces entreprises ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes. Leurs recettes et leurs dépenses sont converties au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes qui en résultent sont enregistrés dans les résultats étendus.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

CANEX est une entité des BNP de la Couronne non constituée en personne morale et n'est donc pas assujetti à l'impôt sur le revenu au Canada ou en Allemagne. Aucune charge n'a donc été incluse dans les présents états financiers pour les impôts sur les bénéfices.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations significatives effectuées pour les présents états financiers concernent l'évaluation des stocks, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le régime de retraite et les frais liés à la désaffectation des postes d'essence.

Modifications éventuelles de normes comptables

a) Stocks

En juin 2007, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a approuvé le nouveau chapitre 3031, *Stocks*, qui remplace le chapitre 3030 actuel portant le même titre. Le chapitre 3031 s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. De ce fait, CANEX suivra les nouvelles normes pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2008. Le chapitre prévoit des améliorations aux principes d'évaluation et de présentation des stocks. CANEX étudie l'incidence de l'adoption des normes de ce chapitre aurait dans son exercice financier.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modifications éventuelles de normes comptables (suite)

b) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*; le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*; et le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. Ces trois chapitres s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. De ce fait, CANEX suivra les nouvelles normes pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2008. Le chapitre 3862 *Instruments financiers - informations à fournir*, impose la divulgation de renseignements sur : a) l'importance des instruments financiers par rapport à la situation et à la performance financière de l'entité; et b) la nature et l'étendue des risques financiers auxquelles l'entité est exposée au cours de la période et à la date du bilan, et sur la façon dont elle gère ces risques. Le chapitre 3863 sur la présentation des instruments financiers correspond aux exigences de présentation des instruments financiers du chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la divulgation des renseignements sur les objectifs de l'entité, ses politiques et processus de gestion du capital. CANEX étudie l'incidence d'adopter les normes de ces chapitres dans son exercice financier.

3. MONTANTS EXIGIBLES DU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, les escadres et les unités de même qu'à CANEX, est une entité distincte dont la direction relève du conseil des BNP, qui a aussi la responsabilité ultime de CANEX. Les sommes dues au FCFC ou exigibles de celui-ci ne portent pas intérêt et sont payables sur demande, sauf pour un montant de 11 988 \$ (AF 2006-2007 - 8 125 \$) qui porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % par année et qui est payable sur demande.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

3. MONTANTS EXIGIBLES DU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES
(suite)

À la fin des exercices 2006-2007 et 2007-2008, le FCFC a pris en charge tous les comptes fournisseurs de CANEX en contrepartie de leur juste valeur. De plus, les risques et les avantages du recouvrement des débiteurs du plan de crédit et d'autres comptes clients ont été assumés par le FCFC en contrepartie de leur juste valeur. Dorénavant, la responsabilité de tous les débiteurs du plan de crédit, des comptes clients de même que des comptes fournisseurs sera assumée par le FCFC à leur juste valeur moyennant des frais de 1 % sur le solde net des pertes sur créances imputés à CANEX. Un calcul des créances irrécouvrables réelles de l'exercice précédent se fera annuellement et tout montant payé qui excède les frais payés pour pertes sur créance réelles peut être remis à CANEX.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 31 mars 2008 | | | 1^{er} avril 2007 |
|------------------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|----------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| Bâtiments | 22 226 \$ | 12 392 \$ | 9 834 \$ | 10 184 \$ |
| Véhicules et matériel informatique | 2 164 | 1 961 | 203 | 362 |
| Terminaux de point de vente | 2 214 | 1 399 | 815 | 959 |
| Agencements et équipement | 11 171 | 7 703 | 3 468 | 3 451 |
| Améliorations locatives | 18 867 | 12 572 | 6 295 | 6 459 |
| | 56 642 \$ | 36 027 \$ | 20 615 \$ | 21 415 \$ |

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

5. DETTE À LONG TERME

Les emprunts non garantis sont détenus par le FCFC et portent intérêt au taux de 4 % par année. Le remboursement du capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite se fera comme suit :

| | |
|--|-----------------|
| AF 2008-2009 | 1 975 \$ |
| AF 2009-2010 | 1 713 |
| AF 2010-2011 | 1 341 |
| AF 2011-2012 | 1 082 |
| AF 2012-2013 | 896 |
| Par la suite | 4 508 |
| | <hr/> |
| | 11 515 |
| | |
| Moins : tranche échéant à moins d'un an | 1 960 |
| | <hr/> |
| Tranche à long terme | 9 555 \$ |
| | <hr/> |

6. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont composés essentiellement de frais de concessions dans les bases, les escadres et les unités au Canada et des frais d'administration du programme de chauffage au mazout et des régimes d'assurance. De plus, pour l'exercice 2007-2008, les produits d'intérêt se chiffrent à 882 \$ (exercice 2006-2007 - 753 \$) et est inclus au poste autres produits.

7. PRÉLÈVEMENTS

Des prélèvements sont payés à la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes (CAPFC) à un taux équivalant à 0,15 % des ventes totales. Les prélèvements versés par AMSTO au FCFC sont calculés au taux de 20 % des produits d'AMSTO.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

8. FRAIS LIÉS À LA DÉSAFFECTATION DES POSTES D'ESSENCE

CANEX travaille toujours en étroite collaboration avec les Produits Shell Canada limitée et le MDN à la désaffectation des anciens postes d'essence de CANEX et à la décontamination des sites. Au cours des exercices 2007-2008 et 2006-2007, CANEX n'a engagé aucune dépense additionnelle pour la désaffectation des postes d'essence. Le total des frais de ce projet encourus par CANEX à ce jour se chiffre à 3 700 \$. Il est impossible de déterminer le coût total final à l'heure actuelle. Une réserve de 97 \$ (AF 2007-2008 - 100 \$) est incluse au poste créditeurs et charges à payer et représente la meilleure estimation de la direction quant à la responsabilité éventuelle de CANEX dans cette affaire. En date du 31 mars 2008, aucune provision n'a été comptabilisée pour les coûts prévus ou possibles de la restauration des postes d'essence présentement en exploitation.

9. RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de CANEX sont admissibles à devenir membres du Régime de retraite des employés des Fonds non publics (le régime). Ce régime est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées qui procure des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service. Selon l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2006, l'actif net du régime dépasse le passif net. Pour cette raison, les contributions ont été réduites. Au cours de l'exercice 2007-2008, CANEX a cotisé 878 \$ (exercice 2006-2007 - 1 571 \$) au régime. Les cotisations au régime sont comprises dans le poste salaires et avantages sociaux.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Redevances et contributions

Au cours de l'exercice 2007-2008, CANEX a versé 3 204 \$ (exercice 2006-2007 – 3 263 \$) en redevances aux bases, aux escadres et aux unités des Forces canadiennes. Au Canada, les redevances se composent de la contribution de CANEX à la Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM et d'une contribution directe correspondant à 1,5 % des ventes totales plus 30 % des produits nets des concessions, sauf à la BFC Suffield et à la BFC Wainwright où les redevances représentent 5 % des ventes totales plus 30 % des produits nets de concession.

Au cours de l'exercice 2007-2008, NATEX a versé 1 402 \$ (exercice 2006-2007 – 1 492 \$) à la base aérienne de l'OTAN. Cette contribution est fondée sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Redevances et contributions (suite)

Au cours de l'exercice 2006-2007, CANEX a versé aux bases, escadres et unités des Forces canadiennes 1 000 \$ provenant de profits réalisés grâce à la campagne Appuyons nos troupes, et, au cours de l'exercice 2006-2007, 500 \$ de plus ont été versés au Fonds pour les familles des militaires à l'appui du moral et du bien-être des membres des FC et de leur famille. Au cours de l'exercice 2007-2008, CANEX a versé 125 \$ au cimetière Beechwood et 50 \$ à l'Hôpital Montfort.

Ministère de la Défense nationale

Au cours de l'exercice 2007-2008, le MDN a contribué pour 2 203 \$ (exercice 2006-2007 - 2 111 \$) à CANEX en appui aux coûts salariaux et pour 193 \$ (exercice 2006-2007 - 183 \$) en appui aux activités liées aux déplacements, aux vérifications et aux frais de bureaux. Toutes les sommes perçues ont été inscrites en réduction des frais d'exploitation correspondants dans l'état des résultats.

De plus, le MDN fournit certaines installations, paie pour des services et en fournit gratuitement au nom de CANEX, notamment des paiements tenant lieu de taxes et des services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et n'est pas incluse dans les états financiers.

Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes

L'ASPFC fournit des services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange de 3 038 \$ (exercice 2006-2007 - 2 795 \$), ce qui constitue le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés et représente la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait à la juste valeur de ces services.

11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, CANEX est à l'occasion impliqué dans des actions en justice. Si la direction estime que ces actions peuvent avoir un impact significatif et que la somme en cause est quantifiable, une provision pour perte est déterminée selon le dénouement probable qu'envisage la direction. CANEX ne fait aucune provision pour des réclamations qui ne donneront probablement pas lieu à une perte importante, dont l'issue est impossible à déterminer et dont le montant de la perte ne peut être raisonnablement estimé. Tout règlement ou toute somme à verser par suite d'une réclamation ne sont prévus que s'ils peuvent être raisonnablement déterminés.

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des montants exigibles du FCFC, des débiteurs et des produits à recevoir, des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement aux valeurs comptables présentées dans les états financiers puisque ces instruments financiers sont à courte échéance.

Risque de crédit

CANEX accorde du crédit à ses clients par l'intermédiaire de son plan de crédit. CANEX suit des procédures d'évaluation, d'approbation et de contrôle en vue de réduire le risque de crédit (voir note 3).

Risque de change

CANEX réalise certaines recettes et engage certaines dépenses en devises autres que ses monnaies fonctionnelles (le dollar canadien et l'euro) et s'expose donc à un risque de change. Les autres charges d'exploitation comprennent des pertes de change d'un montant de 41 \$ (exercice 2006-2007 - gain de 189 \$).

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

| | 31 mars 2008 | 1 ^{er} avril 2007 |
|---|-------------------------|-------------------------------|
| | <u> </u> | <u> </u> |
| Débiteurs et produits à recevoir | 3 272 \$ | 17 497 \$ |
| Stocks | 2 357 | 313 |
| Charges payées d'avance | (440) | 601 |
| Sommes à payer au FCFC et exigibles de celui-ci | (9 619) | (16 932) |
| Créditeurs et charges à payer | <u>(2 765)</u> | <u>(4 998)</u> |
| | <u>(7 195) \$</u> | <u>(3 519) \$</u> |

CANEX
NOTES COMPLÉMENTAIRES
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars canadiens)

14. INFORMATION SECTORIELLE

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX/AMSTO :

| | <u>AF 2007-2008</u> | <u>AF 2006-2007</u> |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Total de l'actif | 31 372 \$ | 28 897 \$ |
| Ventes et autres produits | 37 948 | 39 912 |
| Bénéfice net | 1 646 | 670 |